



SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS
DES CANTONS-DE-L'EST

CONFÉRENCE DE PRESSE 26 JUILLET 2021

Bonjour à vous, je suis Stéphanie Goulet vice-présidente relation de travail au syndicat des professionnelles en soins des Cantons de l'Est. À mes côtés mes collègues, Lucie Landry vice-présidente inhalothérapeute, Nathalie Nolet vice-présidente infirmière ainsi que plusieurs militantes et membres. Membres qui ont accepté de dénoncer, car la situation est effarante. Merci à vous et aux médias d'être présent aujourd'hui. Cette conférence fait suite à notre communiqué de samedi matin dans lequel nous avons interpellé le PDG et les directions du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, le ministère de la Santé et des Services Sociaux via le ministre Christian Dubé et Lionel Carmant ainsi que l'OIIQ, l'OIIAQ, et l'OPIQ sur la sécurité des soins en péril. À ce jour, seuls nos membres et vous les médias avez répondu à ce communiqué !

Comme vous le savez, nous avons interpellé les autorités sur la situation critique au CIUSSS de l'Estrie-CHUS. Entre autres, les centres d'activités de la maternité, de la néonatalogie, des urgences, des centres d'hébergement de soins de longue durée et des blocs opératoires dans plusieurs de nos installations sont à un point de rupture en raison de la très grave pénurie de professionnelles en soins. Celles qui sont toujours en place subissent une pression énorme pour offrir des soins malgré leur état d'épuisement. L'utilisation du temps supplémentaire obligatoire (TSO) est devenue endémique. De nombreux centres d'activités demeurent ouverts en raison du temps supplémentaire obligatoire mis à l'horaire des jours à l'avance. Les horaires de travail sont produits avec un nombre effarant de quarts de travail à découvert. Ce qui implique qu'aucune professionnelle en soins n'était disponible que ce soit en temps régulier ou en temps supplémentaire volontaire. Seulement pour l'horaire de travail du 18 juillet au 14 août pour le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, 2355 quarts de travail d'infirmière sont non comblés et 1187 quarts d'inf. auxiliaire et ce, malgré l'application des plans de contingence dans les CHSLD et de nombreux centres d'activités.

Plan de contingence, ça veut dire travailler avec une équipe de travail réduite pour le même nombre de patients, parfois plus. C'est l'équivalent de jouer en désavantage numérique à 3 contre 5 pour toute la saison, car même avant l'application des plans de contingence, les ratios professionnelles en soins/patients étaient insuffisants et les équipes étaient en surcharge de travail. Travailler en plan de contingence, ça veut dire des soins non faits, l'augmentation des erreurs de médicaments, l'augmentation de l'inconfort des patients puisqu'il devient impossible d'être présente rapidement pour offrir du soulagement. Pour les professionnelles en soins, c'est l'augmentation de la détresse, car il n'est plus possible de terminer sa journée de travail avec le sentiment du devoir accompli, c'est l'anxiété d'avoir oublié qq chose, c'est un sentiment de culpabilité de ne pas avoir donné des soins de qualité/humain, c'est la destruction à petit feu de l'estime professionnelle. Pour l'employeur, les plans de contingence permettent d'assurer la sécurité sur les centres d'activités. La présence d'une infirmière pour plus de 80 patients sur 2 parfois 3 étages en CHSLD, ce n'est pas sécuritaire, c'est juste moins pire que 0 infirmière. Il devient invivable de travailler avec une équipe amputée de plusieurs de ses membres avec

réurrence. Sans parler du fameux temps supplémentaire OBLIGATOIRE qui fait planer une menace à chaque quart de travail, car il est devenu la norme partout. Certaines installations recensent des quarts en TSO tous les jours depuis trop longtemps. C'est devenu un mode de gestion pour sauver le réseau à la dérive, certains centres d'activités survivent jour après jour en raison du TSO. En plus, on nous intimide sous peine de nous dénoncer à nos ordres professionnels si on exprime être à bout de souffle lorsqu'on nous force à rester au travail. Si l'intimidation ne suffit pas, il devient fréquent qu'on soit menacée de mesures disciplinaires **si on refuse de travailler 16 heures dans 1 même journée.** Qui voudrait entrer au travail avec la crainte d'être prise en otage chaque jour pendant des semaines, des mois et même des années pour certaines spécialités ? PERSONNE. Le TSO tue le réseau. C'est comme une drogue qui a causé la dépendance des employeurs à son égard, ils savent que ça détruit, mais il l'utilise de plus en plus quand même. Le travail prend toute la place, envahit nos vies au détriment de nos familles, de notre santé psychologique et physique.

Le réseau au point de rupture

Nous demandons à l'employeur depuis plusieurs mois de diminuer la pression sur nos membres. Les récits que nous récoltons font état de l'épuisement et d'une grande détresse psychologique vécue par les professionnelles en soins. De plus, au-delà de la sécurité des soins, la sécurité de nos membres est également compromise. Certaines sont tellement épuisées après 16 heures de travail souvent sans aucune pause ou temps de repas suffisant que leur famille doit venir les chercher à l'hôpital, car elles ont peur de s'endormir au volant. Pourtant, 10 minutes avant, elle devait préparer et injecter un médicament à un patient alors qu'elle était en fameux TSO avec le cerveau dans le jello. C'est ridicule, mais c'est la réalité vécue beaucoup trop souvent par nos membres. Pourtant, plusieurs d'entre elles nomment être dans un état de fatigue et d'épuisement qui ne leur permet plus de maintenir la concentration, l'attention et la vigilance nécessaire pour assurer la sécurité des soins. Certaines pleurent, supplient de pouvoir quitter le travail, mais malgré tout, on les oblige à demeurer en TSO. Nos membres sont continuellement déchirées entre leur devoir envers les patients et leurs devoirs envers leurs enfants. C'est devenu inhumain, dangereux et ça ne peut plus durer.

C'est pourquoi nous demandons au PDG, aux directions et au MSSS de réduire les activités cliniques à maintenir. Des fermetures partielles ou complètes doivent être actualisées rapidement. L'exercice fait jusqu'à maintenant par la direction du CIUSSS est nettement insuffisant. Nous l'avons nommé à la direction des ressources humaines et au représentant de la DSI qui nous ont avoué être déçus eux aussi, mais n'avoir aucun pouvoir. Les directions travaillent en silo et les réponses reçues de la direction sont souvent teinté de, on peut pas, le MSSS veut pas, on doit répondre à notre mission populationnelle. On tourne en rond et en relations de travail, il n'y a plus de solution à court terme.

La vérité, c'est qu'il n'y en a plus d'infirmières, d'inhalothérapeute ou d'inf. auxiliaire qu'on pourrait déplacer sans compromettre un autre secteur. Il n'y en a plus de professionnelles en soins qui pourraient rapidement combler les horaires dans les centres d'activités spécialisés qui demandent des mois d'orientation comme la néonate. Et les blocs opératoires. Il n'y a plus assez de professionnelles en soins pour maintenir les services du réseau de la santé tel qu'on le connaît, et ça n'ira pas mieux à l'automne. Le réseau est gangréné par des années de fusion, restriction, détérioration des conditions et la surcharge de travail. Il n'y aura pas plus de professionnelles en soins à l'automne et il y aura toujours plus de services à donner. Force est de constater que lorsqu'on nous présente un horaire de travail de 4 semaines avec plus de 2000 quarts de travail vide et que rien ne change, il devient évident que c'est au mépris des professionnelles en soins.

Les ordres professionnels fortement invités à intervenir

Les ordres professionnels doivent prendre acte que leurs membres travaillent dans des conditions ne permettant plus le respect de certaines obligations déontologiques. Lorsqu'une professionnelle nomme à son supérieur qu'elle est incapable de demeurer au travail, car elle n'est même plus capable de faire des calculs pour l'administration des médicaments, qu'elle n'a pas pu manger depuis son arrivée, qu'elle est épuisée et que l'employeur l'oblige malgré tout à demeurer au travail, ça devient invivable pour les équipes en place, pour leurs familles et pour les patients. Les professionnelles en soins doivent pouvoir cesser d'avoir peur de recevoir des sanctions et de subir la menace de la perte de leur permis de pratique professionnelle dans les conditions vécues actuellement. Les DSI doivent mettre en place des plans de soins réalisables qui tiennent compte des conditions de travail actuelles et défendre leurs membres.

Dans l'immédiat

Le maintien des activités dans les centres d'activités sous pression nécessite l'arrivée de personnel en nombre suffisant pour réduire la pression supportée par nos membres et faire cesser les TSO et la surcharge de travail. Il faut cesser d'en demander toujours plus dans des conditions de travail qui sont déjà dangereuses pour les patients et les professionnelles en soins. Des actions immédiates doivent être mises en place, il y a urgence d'agir pour plusieurs centres d'activités menacés par des bris de service. Pour 1 seule semaine, plus de 550 quarts de travail vacants ont nécessité qu'une de nos membres demeure en TSO ou en TS pas vraiment volontaire. Plus de 110 quarts dans les différentes urgences, 86 en maternité au CHUS, 42 en néonatal et en santé mentale au CHUS. 550 c'est si les activités cliniques n'ont pas dépassé 100% et si aucune autre absence n'a été ajoutée. À titre d'info, l'urgence de HY a été à 200% 2 jours la semaine passée.

Les solutions à mettre en place doivent être concentrées vers les incitatifs significatifs pour les professionnelles, la fin de la surcharge de travail (ratio) et l'amélioration des conditions. Il faut cesser la coercition qui pousse vers la sortie. Il est urgent de mettre fin aux départs des professionnelles en soins en maladie, à la retraite précipitée, vers le privé ou même vers un changement de carrière. Il en va de la survie du réseau de la santé, **quel qu'en soit le prix. Et pour survivre, même si ça crève le cœur d'en arriver là, il faut offrir moins de service à la population dans l'immédiat. Je le répète, le TSO tue le réseau et cette pratique barbare doit être cessée. Nos membres sont au service de la population, mais pas au sacrifice de l'état.**

Nos membres ont le courage de dénoncer maintenant, car c'est devenu invivable. Est-ce d'intérêt public d'annoncer à la population que les soins ne sont plus sécuritaires ? que l'avenir du réseau est compromis ? Tout à fait, c'est notre devoir d'advocacy envers nos patients, envers la population. L'heure des choix déchirants a malheureusement sonné. Le gouvernement n'a pas le courage de le dire, mais il doit avoir le courage de la faire.

Stéphanie Goulet vice-présidente relation de travail

FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Cantons de l'Est